

DEPART. RHONE
N° 225
1884
LE NUMERO

L'AVENIR

LE NUMERO
5
CENTIMES



DE LYON
JOURNAL REPUBLICAIN RADICAL INDEPENDANT

ANNONCES :
Annonces anglaises.....la ligne 1 fr.
Réclames..... — 2 »
Chroniques locales..... — 4 »
Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal
3, Place de la Bourse, 3

ADMINISTRATION & RÉDACTION :
De 8 h. du matin à 8 h. du soir
3, PLACE DE LA BOURSE
De 8 h. du soir à minuit
78, COURS DE LA LIBERTÉ, 70

ABONNEMENTS :
3 mois 6 mois 1 an
Lyon et départ^s limitrophes. 5 f. 10 f. 20 f.
Pour les autres départ^s..... 6 f. 12 f. 24 f.
(Etranger : port en sus)
Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 du mois.

Le lecteur dont le journal d'hier porte le numéro

15,562

est prié de se faire connaître, soit en se présentant lui-même, place de la Bourse n° 3, de 6 heures du matin à 8 heures du soir, soit en envoyant le journal justificatif sous pli recommandé.

Il lui sera remis une somme de cent francs, sur laquelle il prélève à vingt-cinq francs, qui seront versés en son nom, et par nos soins, à une œuvre de bienfaisance ou à une société de propagande républicaine, qu'il désignera.

Le porteur du numéro 11.877 de l'Avenir du 17 mars, était M. Héritier, qui a versé sur les cent francs qu'il a reçus, vingt-cinq francs au Bureau de Bienfaisance de Lyon ainsi qu'en font foi les reçus ci-dessous :

« Reçu du journal l'Avenir de Lyon la somme de Cent francs, sur laquelle somme je dispose de vingt-cinq francs, pour le Bureau de Bienfaisance de Lyon.
Signé HÉRITIER, pharmacien,
grande-rue de la Guillotière, 65.

| | |
|--|---------------------------------|
| N° 655. | Bureau de Bienfaisance de Lyon. |
| Article du Budget, du rôle ou du sommaire | Du 18 Mars 1884. |
| Reçu de Monsieur Héritier, par l'intermédiaire du journal l'Avenir de Lyon, la somme de vingt-cinq francs, don aux pauvres du 3 ^e arrondissement de Lyon..... | 25 » |
| Dont quittance. | TOTAL... 25 » |

DIX-HUIT MARS

Date farouche pour les timorés. Date austère pour qui aime la République jusqu'à l'abnégation. C'était hier l'anniversaire du jour où Paris frémissant se dressa en face de ceux qui rêvaient de restaurer la monarchie. Il a été salué par des toasts, par des bravos. Le pouvoir s'est ému : à tort, disons-le sans faiblesse. Notre constitution ne doit la vie qu'à ces audacieux qui furent des voyants et qui ne refusèrent d'obéir aux ordres impérieux de Clément Thomas et de Ledecomte, que parce qu'ils sentaient le danger que courait la liberté.

Après treize ans, nous sommes encore trop près du Dix-huit mars pour la bien juger. L'histoire, comme les grands tableaux, ne peut être vue au pied; c'est l'éloignement qui donne l'impartialité. Et ce qui ne nous sembla, au début, qu'une halte dans la boue et dans le sang, devient un acte sauveur. La fuite à Versailles — la seconde — prélude des fuites à Varenne portait en germe la Royauté. Les républicains de Paris en se massant en armes, le dix-huit mars, dans les faubourgs, firent à peu près ce que fit Maillard avec ses femmes, allant chercher, le 5 octobre 1789 « le boulangier, la boulangère et le petit mitron; » mais on avait, en 1871 l'habitude des famines : on venait de manger, cinq mois, du pain d'avoine et à la farine qui fait les brioches, on préférait la poudre qui fait les cartouches.

Etudiez de près le mouvement communaliste et vous verrez qu'il sauva le fœtus que la France portait dans ses flancs : la constitution de 75.

Nos gouvernants ont eu l'œil sur les banquets : c'est de l'ingratitude. Ils ne doivent de n'exister qu'à ceux qui osèrent grimper,

le dix-huit mars au matin, à l'assaut de la butte Montmartre. Ce n'est pas M. Méline qui le contredira, ni M. Ranc. Ils accepteraient si bien, comme légitime la sédition populaire, qu'ils figurèrent sur la première liste des membres de la Commune, qu'ils siègèrent, sans se soucier autrement du sang de la rue des Rozières dont leur mandat était rougi.

Quelques-uns de ces meneurs d'alors ont trouvé leur chemin de Damas, ils sont rentés dans ce fromage de Hollande qui se nomme le pouvoir. Ils sont les maîtres de nos destinées, ils prêchent la modération et parlent de concorde. Langage noble que nous écoutons. Mais peuvent-ils être si dédaigneux à l'endroit de ceux qui se firent crever la peau pour un principe et opposèrent un Dix-huit mars indécis à un Deux-décembre déguisé.

Les plus acharnés à dénier la légitimité du mouvement populaire de 1871, sont ceux qui prirent pour tremplins depuis les pavés des barricades.

Si l'on voulait regarder de près et user d'impartialité envers les vaincus — qui, tout compte fait, historiquement, sont des vainqueurs — on s'apercevrait qu'à leur drapeau de pourpre — qu'à ce que Gambetta appelait : « le haillon de la guerre civile » — était attachée une cocarde bien française.

Les révoltés de mars portaient la vareuse des combattants de Buzenval. Eux, qui opposaient au Krupps de Châtillon les petits canons de sept de Montmartre, avaient déjà vu les éclats d'obus français traverser leurs capotes. Quand on releva les cadavres des fédérés morts, on entendit tomber des squelettes, sur lesquels colaient encore des lambeaux d'étoffe, des balles de chassepot et des balles de Droezer.

Je vois encore, — tableau sanglant dans mon esprit de gamin, — les tas de fusillés du 24 à la tour Saint-Jacques, à la caserne Lobeau, dans les catacombes, pêle-mêle, confus, des membres roidis, cadavre coiffé d'un képi qui avait reçu le baptême du feu à Montretout et au Bourget.

C'avait été des patriotes, ces révoltés, ils avaient eu foi dans la Défense nationale, ils ne voulurent pas croire à la capitulation honteuse. Quoi, Paris ! se rendait ? Et non seulement il se rendait, et non seulement, comme en 1815 les chevaux de Blücher broutaient les arbres des Champs-Élysées, non seulement les lourds Prussiens faisaient craquer sous leur bottes les dalles du Louvre, mais on enlevait à ces combattants à outrance, les canons qu'ils avaient payés de leur deniers et arrosés de leur sang.

On fut au moins maladroit à cette heure suprême. Paris est un grand enfant sublime ; il a des névroses de génie, maladies dont souffrent aussi ses sœurs : Lyon, Marseille, Toulouse, d'autres, toutes les villes de travail, tous les centres d'avant-garde. A Paris, il fallait donner quelques ménagements. Il l'avait bien gagné après ces sept mois de si longues misères. On fut imbécile. Et il lui fallut une sagesse surhumaine pour ne pas transformer la rue de Rivoli en un immense charnier.

Je me souviens du jour où les Prussiens visitèrent le musée ; on avait convoqué devant la mairie du premier arrondissement le 14^e bataillon de marche. Depuis deux heures il était là. Il attendait quoi ? On ne le sut jamais. Convocation inepte, sans doute. Tout à coup, les fenêtres du Louvre s'ouvrirent, et au balcon parurent les officiers prussiens. En un clin-d'œil les faisceaux furent rompus. Le rouge au front, les gardes nationaux nargués par les vain-

queurs allemands couchèrent en joue la façade du musée. Un coup de fusil tiré, et Paris — Paris cuvette commandée par des forts — allait être infailliblement réduit en poudre. Les Allemands prirent peur, ils rentrèrent précipitamment, refermant les croisées.

Au même instant, M. Méline, aujourd'hui ministre de l'agriculture, alors adjoint au maire du premier arrondissement, sortait de son cabinet. Tenez, lui dit quelqu'un, regardez à ce balcon ! Et dites si les hommes de l'Hôtel-de-Ville ne sont pas des misérables ou des fous ? M. Méline balbutia qu'il savait que les Prussiens entreraient au Louvre, mais qu'on avait oublié de contremander la réunion du 14^e bataillon, mettant ainsi en présence à deux cents pas, au cœur de Paris même, les Allemands et les Parisiens.

Si l'on se souvient — même ministre — M. Méline doit se souvenir de ce fait : c'est de l'histoire.

Ces hommes, en rentrant, ne déposèrent leur fusil qu'avec colère, et le matin du Dix-huit Mars, en apprenant la fuite du gouvernement, ils comprirent quel danger courait la République, associée aux dangers de la France. Ils reprirent leur arme et devinrent des insurgés étant des patriotes.

Trochu est responsable de la mort de deux généraux. Les cartouches qui les tuèrent étaient des cartouches du siège — restées au fond des gibernes.

En ce temps de conspirations monarchiques, alors que Chantilly embauche, que M. Bocher fait le trafic de consciences et tient registre des républicains à vendre ; alors que les royalistes font signe à l'Etranger et que les cadets d'Orléans, comme leurs aînés les Bourbons en appellent à Brunswick, il est bon d'évoquer cette date.

Ceux qu'elle effraye sont les trembleurs, qui le coup d'état échéant, descendraient dans la cave pendant la fusillade, pour en ressortir le fait accompli, le droit méconnu, la loi violée, tenant en main le drapeau du nouveau régime. Ils n'auraient qu'un embarras, ce serait de ne pas savoir au juste quelle cocarde arborer. Ceux qui ont foi dans la République, ceux qui la savent l'âme même de la France, peuvent lire sans terreur cette page historique — d'un livre terrible. Terrible, car rien ne se scelle en ce monde qu'avec du sang.

Mais, constatons-le sans violence, simplement, par amour de la vérité : les Dix-huit Mars font hésiter les Deux-Brumaire, quand ils ne les détruisent pas.

Octave LEBESGUE

Les chemins de fer de l'Etat se trouveraient-ils donc dans une situation bien précaire, que les intérêts des cautionnements de ses agents, échus pour l'année 1883, n'ont pas encore été payés.

La plupart des receveurs ne sont pourtant pas dans une situation de fortune tellement brillante, pour qu'ils puissent faire cadeau à l'Etat de l'intérêt de leur argent pendant plusieurs mois.

A LA CHAMBRE

AVANT LA SÉANCE
La nomination de la commission du budget cause une grande animation dans les couloirs. Les difficultés de la situation donnent à ce vote une importance extraordinaire.

A la séance, on continue la discussion de la loi sur l'enseignement primaire. Rien de remarquable, qu'un incident tumultueux soulevé par un député cléricale, M. Villiers. Il dit que les républicains n'ont pas la franchise de leur opinion.

Il est rappelé à l'ordre. La droite fait du bruit. La séance est interrompue dix minutes.

L'ensemble de la loi sur l'enseignement primaire est voté par 396 voix contre 109.

Correspondance

Lyon, le 18 mars 1884.

Monsieur le rédacteur en chef du journal l'Avenir de Lyon.

Je viens au nom de l'administration de la société, l'Avenir des Travailleurs, caisse de secours aux invalides du travail et de retraite pour la vieillesse, 20, rue Port-du-Temple, à Lyon, remercier par la voie de votre estimable journal, Monsieur Raidelet, 104, rue Pierre-Corneille, qui a bien voulu choisir notre société pour la faire profiter du don de 25 fr. dont il avait été gratifié par l'Avenir de Lyon. Tout l'honneur est pour ledit journal, qui consacre chaque jour une somme de 100 fr. au bénéfice de ses lecteurs et en fait donner un quart à une œuvre de bienfaisance.

J'espère que cette heureuse fortune portera le bonheur à M. Raidelet, ce vétéran du travail, et assurera certainement le succès toujours croissant de votre journal.

Agréer, Monsieur le rédacteur en chef, mes civilités empressées.

Pour l'Administration,
Le Président,
GAZEAU.

UNE TÊTE MISE A PRIX

John Bull, négociant en coton, fait la guerre à coup de bank-note. La gloire, c'est l'argent. Il a besoin de la tête d'Osman-Digma, il la met à prix. Cinq mille dollars à qui livrera, mort ou vif, le vaillant qui lève son étendard en face de l'étendard britannique.

Puisque les soldats rouges ne peuvent pas atteindre le grand chef blanc avec leurs fusils, on met à sa poursuite les assassins qui font la guerre de trahison, de complot et de ruse. Qu'on le livre à l'Angleterre, même au prix d'un guet-apens.

Il y a du courage à ramper la nuit au bord d'un camp, à guetter l'adversaire, à l'atteindre, et farouche dressé devant lui, à le frapper d'un coup de poignard et à montrer ensuite « aux étoiles ses mains teintes de sang humain » Mais il n'y a de courage que si le héros est un soldat se dévouant pour son pays, autrément, il n'est qu'un mercenaire digne de mépris.

C'est la tactique anglaise. Elle supplée à la force par l'argent, à la gloire par l'argent, à la valeur par l'argent. Quand Arabi-Pacha fut défait à Tel-el-Kebir, le général Wolseley avait payé divers officiers du chef du parti national égyptien pour trahir. Gordon partit pour Khartoum, emportant plus de millions que de poudre. Il s'imaginait que tant d'or corromprait le Madhi. Le barbare a donné une leçon à l'homme civilisé. Mais de quel côté est la barbarie ? N'est-ce pas de celui de l'Angleterre ? Au mépris de ses engagements, elle couvre de son pavillon les marchés de chair humaine et, acculée dans son fossé boueux et sanglant, met à prix la tête d'un rebelle orgueilleux.

LE PATRIOTISME DES BANQUIERS

Valenciennes, Belfort, Nancy et tant d'autres villes ont pavisé en apprenant la victoire de Bac-Ninh; ils ont, il faut l'avouer, l'enthousiasme facile.

La Bourse, elle aussi, a manifesté. Elle a salué le triomphe de nos armes par une baisse bien sentie.

C'est ainsi que les barons de l'agiotage prouvent leur patriotisme.

Nous ne sommes pas surpris le moins du monde. Les trafiquants de bourse, quel que soit leur berceau, n'ont d'autre patrie que la corbeille, ni d'autre amour que celui de l'argent.

Ils avaient raison, ces prolétaires, qui disaient l'autre jour à la commission d'enquête de surveiller les agissements de la haute banque.

NOS INFORMATIONS

Illuminations nationales. — Nous avons annoncé qu'à la nouvelle de la prise de Bac-Ninh les patriotes de Valenciennes avaient illuminé : il en a été de même à Belfort, où tous les édifices publics ont été illuminés et où un grand nombre d'habitants ont spontanément arboré le drapeau tricolore.

A Saint-Nazaire aussi, en un instant et comme par enchantement, toutes les rues se sont pavées aux couleurs nationales; le drapeau français flottait aux fenêtres ainsi qu'aux mâts des navires amarrés dans les bassins.

Viandes salées. — M. Hérisson, consulté sur le point de savoir si l'on devait consulter les consuls généraux sur la question des viandes salées, a déclaré qu'ils les croyait incompétents, parce qu'au point de vue économique, la question n'est pas posée.

Le projet de loi soumis à la commission n'a en effet pour but que d'organiser un service d'inspection à l'entrée en France.

Interpellation Lanessan. — L'interpellation de M. de Lanessan sur Madagascar sera discutée seulement lundi. Le renvoi à quinzaine exigeait en effet, d'après le règlement de la Chambre, un intervalle de quinze jours pleins.

Budget. — La réunion a décidé de s'entendre avec la gauche radicale, pour essayer de faire prévaloir les candidatures de certains membres des deux groupes dans les bureaux.

Elle a, en outre, émis l'avis que la minorité antirépublicaine devrait être représentée dans la Commission du budget, et qu'il faudrait lui accorder deux sièges; mais le groupe a décidé de ne pas établir d'entente avec la droite pour l'élection des membres respectifs des deux groupes.

Inspection pharmaceutique. — M. Letellier, déposera prochainement à la Chambre un travail sur la partie du projet du gouvernement, qui a pour objet la réorganisation du service d'inspection des pharmacies.

Impôts sur les alcools. — Le gouvernement a renoncé à établir une surtaxe sur les alcools.

Libre-Pensée. — Un congrès de la Libre-Pensée aura lieu à Lyon, les samedi 31 mai, dimanche 1^{er} juin et lundi 2 juin.

Le Faux Dauphin. — Contrairement à la nouvelle donnée par la plupart de nos confrères, le prétendant Naundorff n'est pas arrivé à Paris.

Celui dont il est question, connu sous le nom de « prince Albert de Bourbon », est capitaine dans l'armée hollandaise, et il est actuellement en garnison aux environs de la Haye. Ses autres frères sont également en Hollande, et leur sœur habite le midi de la France.

Les Femmes électeurs. — Le corps législatif de Toronto a voté une loi autorisant les veuves et les femmes non mariées, qui, par leur position sociale, remplissent les conditions exigées pour tout électeur, à prendre part aux élections municipales.

Le Tonkin

Le télégramme du général Millot ainsi conçu : « Bac-Ninh, 17 mars.

« Les généraux Négrier et Brière de l'Isle ont atteint les rebelles.

« Ils ont chassé l'ennemi de positions en positions.

« Dans sa déroute, l'ennemi a abandonné des canons, des munitions et des étendards. »

Le général Millot ne dit pas jusqu'à quel point ses colonnes sont parvenues, ni dans quelles directions elles opèrent.

Il est évident qu'il va continuer son action militaire en avant, occupant toutes les positions stratégiques commandant les diverses routes qui font communiquer la Chine avec le Tonkin. Ces points très importants sont peu nombreux.

Selon certains stratèges, leur occupation, si l'on sait utiliser les indigènes et les populations sauvages, nomades, qui vivent dans les régions montagneuses, peut coûter fort peu d'entretien, mais elle est indispensable si l'on veut être tranquille dans le Delta, c'est-à-dire dans la région peuplée, civilisée, cultivée et productive du Tonkin.

Et lorsque l'on aura fait cette besogne, il restera encore à nettoyer la côte, les bouches nombreuses des rivières et des arroyos, des pirates qui en infestent les eaux.

Et ça vaut la peine d'y songer !

Les journaux ministériels annoncent que le gouvernement français serait décidé à réclamer une indemnité de guerre au gouvernement chinois, pour l'appui qu'il a prêté aux « Pavillons-Noirs » dans leur défense au Tonkin.

Dans ce but, le gouvernement français a fait établir un dossier où sont relatés les divers faits prouvant la participation des troupes chinoises aux divers combats livrés dans le delta du fleuve Rouge.

« Si le gouvernement de Pékin — disent les journaux ministériels — se refusait à payer l'indemnité réclamée, les troupes françaises occuperaient aussitôt, comme garantie, l'une des îles chinoises. »

On lit dans l'Indépendant de Saïgon :

« La santé des troupes du corps expéditionnaire du Tonkin, qui tiennent garnison à Hué, Thuan-An et Tourane laisse fortement à désirer. Les cas de dysenterie et d'impaludisme sont fréquents, et, parmi eux, beaucoup sont mortels pour ceux qui en sont victimes. On ne s'explique pas pourquoi le premier soin des chefs de l'expédition n'a pas été de faire construire des logements sains et confortables pour les soldats, car l'exemple de 1858 prouve, d'une manière convaincante, que c'est surtout au manque de bien-être qu'il faut attribuer l'état de santé déplorable des troupes. »

Dans les cercles militaires, on considère l'occupation de Lang Son, de Cao-Binh-Lang, comme nécessaire pour assurer la sécurité Tonkin.

On mande de Sha haï que le gouvernement chinois est très découragé, il désire vivement la paix.

Hanoi, 16 mars. — Le colonel Brouzat est nommé commandant de Bach-Ninh.

Les populations de province font toutes leur soumission.

On croit que La Ho-Inh Phase, chef des Pavillons noirs, est allé à Hong-Hoa, avec une partie de fuyards chinois.

CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil des ministres, réuni ce matin à l'Élysée, s'est occupé des affaires du Tonkin et des questions pendantes.

On assure que le gouvernement n'est pas favorable à la nomination de la commission du budget par le scrutin de liste.

A l'issue du conseil, M. Ferry reçut M. Pâtenôte, ministre à Pékin. Il a assuré le gouvernement que la Chine n'a fait jusqu'à présent aucune ouverture.

En attendant, le général Millot est autorisé à laisser aller les troupes jusqu'ou il jugera nécessaire.

(Havas).

FERRY ET LE VATICAN

On a beaucoup parlé ces jours-ci des démarches de M. Ferry auprès du Vatican. Excomptant l'influence énorme qu'exerce Léon XIII à la cour espagnole, et pensant que les concessions faites à l'Eglise lui permettent de compter sur l'appui de la Papauté, M. Ferry a jugé bon de faire intervenir Rome pour obtenir, sinon l'appui, du moins la neutralité de l'Espagne.

Et cela, à propos de quoi ? A propos de l'expédition du Tonkin que le Président du conseil ne pense pas à toucher à sa fin, mais commencer seulement.

Cette alliance entre Paris et Madrid négociée par Rome, que le monde diplomatique a déjà baptisée de TRIANGLE, nous paraît d'une bien faible importance. La royauté espagnole a bien assez à faire chez elle, sans s'occuper encore du dehors !

On ajoute que l'Angleterre et l'Allemagne encouragent la Chine à la résistance, et que les Chinois sont d'ores et déjà décidés à nous faire une guerre d'escarmouches et de partisans.

Dans ce cas là, même l'appui de l'Espagne nous serait-il bien utile ? Nous ne le croyons pas.

LES ANGLAIS AU SOUDAN

De Souakim au Standard. — L'amiral Hewitt a fait répandre la proclamation suivante : « Moi, gouverneur général civil et militaire anglais, je fais savoir qu'une récompense de cinq mille dollars sera allouée à quiconque livrera le rebelle Osman, le meurtrier qui, par ses menottes, a fait couler le sang des tribus à El-Teb et à Tamanich. »

Il est à noter que Mahmoud-Ali et le cheik Moghrani ont demandé à l'amiral le renvoi du gouverneur égyptien actuel, le seul fonctionnaire égyptien qui soit resté à Souakim, et son remplacement par le sous-gouverneur anglais actuel. Ils ont affirmé que l'on donnerait ainsi pleine satisfaction aux habitants et que cette mesure produirait un effet salutaire sur les tribus.

Londres, 17 mars.

Le correspondant du Standard télégraphie du Caire : Le régiment de Sussex part demain soir pour Assiout.

Backer-Pacha est arrivé hier. Il ne reçoit personne, sa blessure le faisant trop souffrir.

Nubar-Pacha a tenu une conférence samedi avec les mudirs des provinces, pour aviser aux mesures à prendre contre la multiplication des crimes. Tous sont unanimes pour déclarer qu'il faut en revenir à l'application de la torture. Les nouveaux règlements de police leur ont enlevé toute autorité et ils ne peuvent garantir plus longtemps l'ordre et la tranquillité publique.

Londres, 18 mars.

On lit dans l'Observer : Les steamers qui avaient été envoyés de Berber à Khartoum sont revenus, et les capitaines déclarent qu'il n'ont pas vu de rebelles sur les bords du fleuve.

Les communications télégraphiques entre Berber et Shendi sont rétablies, mais celles entre Shendi et Khartoum sont toujours interrompues.

Echos et Nouvelles

— M. Geogea Hutter, directeur de la succursale de la Société générale à Saint-Etienne est nommé directeur de même Société à Lyon.

— M. Paul de Chavanne, notre compatriote a envoyé cette année au Salon une toile de dix mètres intitulée le : *Bois sacré*. Elle est destinée, paraît-il, à orner le vestibule du Musée de Lyon.

— Six des bourses fondées par l'Etat à l'Ecole supérieure de commerce de Paris seront vacantes à la rentrée prochaine. Un concours pour l'obtention de 5 bourses sera ouvert à Lyon, les 24 et 25 juillet prochain. S'adresser, pour les renseignements au directeur de l'école rue Omélot, 102.

— Le 20 mars s'ouvrira au palais de l'Industrie l'exposition des instruments et collection de l'expédition scientifique du cap Horn.

— L'explorateur Dupuis arrivera en France dans une quinzaine de jour, revenant du Tonkin.

— On a saisi, chez un éditeur de la rue Saint-Jacques, un ballot d'images d'Epinal, représentant le comte de Paris à cheval, en uniforme de colonel de l'infanterie, avec cette mention : Louis-Philippe d'Orléans, comte de Paris, petit-fils de Philippe I^{er}, roi des Français. On a eu tort, les républiques ne doivent pas trembler devant des images d'un sou.

— M. de Lesseps vient de recevoir le grade de docteur en droit de l'université d'Edimbourg. Il y a plus d'enthousiasme de ce côté-là, qu'à la Compagnie de Suez.

— Les dames portées sur les listes du Jury de peinture ont décliné toute candidature. Elles ont redouté les ballotages.

— M. Jean Richepin, vient d'avoir un fils qu'il appelle Icaro. N'est-ce pas celui d'un de ses romans. Espérons que son nouveau-né est un ours bien léché.

— Les Auvergnats ont donné un grand banquet à Paris : les ingrats, ils ont dansé sans mochien Rouher !

— Il vient de mourir à Marseille un portefaix nommé Isnard. Il était au mieux, dit le *Gaulois* avec le comte de Chambord. Deux mille personnes ont suivi son convoi. On avait calculé qu'il portait des charges colossales; cependant il sera tombé sous le poids des fautes du régime qu'il aimait tant.

ÉTRANGER

ITALIE

La cour de Rome a rendu un jugement très important au point de vue historique.

On sait que le gouvernement de Victor-Emmanuel a toujours nié toute coopération matérielle ou morale à la légendaire expédition des Mille; en cela, il disait vrai : C'est bien Garibaldi qui, voulant l'unité de l'Italie, même en forçant la main à celui qui n'était alors qu'un petit roi de Piémont, a conquis, à ses risques et périls, le trône des Deux-Siciles pour offrir au roi « galant-homme. » Or, durant sa courte dictature, Garibaldi ne manqua pas d'expulser les jésuites et toutes les congrégations. Mais une fois le danger passé, les cauteaux disciples de Loyola s'empressèrent de prendre texte des déclarations du monarque et demandèrent à l'Etat italien de formidables dommages-intérêts, sous prétexte qu'ils avaient été victimes de « mesures édictées par un pouvoir illégal. »

Ce curieux procès a duré jusqu'aujourd'hui, c'est-à-dire vingt-quatre ans.

Il a été définitivement tranché par la Cour suprême de l'Etat italien, qui a débouté les jésuites de leurs prétentions. Par conséquent, la dictature de Garibaldi est régulière et l'expédition des Mille désormais est juridiquement reconnue.

Feuilleton de L'AVENIR (3)

LE

Coureur des Bois

Par Gabriel FERRY

« Il faudrait un miracle pour me donner vos avantages personnels ; mais vos chaussures, c'est différent : deux vares de drap de Bégoïe en feraient l'affaire.

— Patience ! patience ! seigneur escribano ; vous savez que, pour prix des services que vous voulez me rendre, je ne dis pas les services que vous m'avez rendus, je vous ai promis mes culottes couleur sang de bœuf, dès qu'elles seraient légèrement usées. Je m'en occupe; occupez-vous de les gagner.

— Que faut-il faire pour y parvenir ? dit l'escribano d'un air désespéré. La partie n'est pas égale. Votre tâche est si facile en comparaison de la mienne !

— Eh, mon Dieu ! on ne sait pas, reprit l'alcade ; il peut se présenter telle circonstance qui, tout d'un coup, vous donne l'avantage sur moi.

— Oui, mais il peut aussi, d'ici-là, arri-

ver telle circonstance qui, tout d'un coup, ôte à vos chaussures leur valeur.

— Allons, voyons, à la besogne dit l'alcade pour couper court aux doléances de Gregorio, et faisons l'acte d'expropriation du canot d'une mauvaise paye, de ce Vicente Perez, qui sous prétexte qu'il a six enfants à nourrir, ne m'a pas remboursé au terme voulu les vingt piastres que je lui ai prêtées.

En disant ces mots, don Ramon prit une chaise à moitié dégarnie de paille pour s'y asseoir près de la table.

« Prenez celle-ci, reprit vivement l'escribano en lui en présentant une couverte d'un cuir que l'usage avait poli comme de l'acajou ; vous y serez plus mollement.

— Et mes chaussures aussi, » reprit l'alcade avec un air narquois.

Cagatinta sortit de son écritoire en rouleau une feuille de papier timbré. Déjà ils se mettaient à l'ouvrage, quand des coups précipités retentirent à la porte, que les deux hommes de justice avaient refermée pour ne pas être interrompus.

« Qui diable peut frapper ainsi ? dit l'alcade.

Ave, Maria purissima ! dit une voix du dehors.

— *Sin pecado concebida,* » répondirent à la fois les deux acolytes.

Et, à cette formule sacramentelle, Gregorio fut ouvrir la porte.

« Qui peut amener à cette heure le seigneur don Juan de Dios ? s'écria l'alcade d'un air de surprise, à la vue du profond chagrin empreint sur le front chauve du concierge de la comtesse de Mediana.

— Ah ! seigneur alcade, reprit le vieillard, un grand malheur est arrivé cette nuit ; un crime a été commis... La comtesse a disparu et le jeune comte avec elle.

Mais en êtes-vous sûr ? s'écria l'alcade.

— Hélas ! il ne sagit que de monter par le balcon qui donne sur la mer, comme nous l'avons fait en ne recevant pas de réponse de madame et de voir en quel état les assassins ont laissé sa chambre.

— Justice ! justice ! seigneur alcade, envoyez en campagne tous vos alguazils, » s'écria une voix de femme encore à quelque distance.

C'était la fille de chambre de la comtesse, qui, jugeant à propos de crier d'autant plus fort qu'elle était moins affectée d'un événement incompréhensible, se précipita dans la salle d'audience de l'alcade.

« Ta, ta, ta, comme vous y allez ! dit celui ; croyez-vous que j'ai tant d'alguazils ? Vous savez bien que j'en ai que deux, et encore, comme ils mourraient de faim dans ce vertueux village, s'ils ne faisaient que

leur métier, ils sont partis ce matin pour la pêche.

— Hélas ! mon Dieu, s'écria en sanglotant la femme de chambre, ma pauvre maîtresse ! qui va la secourir ?

— Patience, femme, patience, dit don Ramon, ne désespérez pas de la justice ; peut-être va-t-il lui venir d'en haut une révélation soudaine. »

La camériste ne jugea pas à propos de se laisser consoler par cet espoir, et ses cris redoublèrent. Au tapage que faisait sa douleur hypocrite, tandis que le vieux Juan de Dios baissait tristement la tête en invoquant tout bas un juge plus redoutable, un groupe nombreux de femmes, de vieillards et d'enfants s'était formé à la porte de la maison de l'alcade et s'avançait petit à petit le sanctuaire de la justice.

Don Ramon Cochecho s'avança vers Cagatinta, qui se frottait les mains sous son esclavina à l'idée de tout le papier timbré qu'on allait noircir, et lui dit :

« Attention, ami Gregorio le moment est venu, et si vous êtes habile, la culotte de sang de bœuf... »

Il n'en dit pas davantage ; mais Cagatinta comprit, car il pâlit de joie, et sans perdre de vue le moindre signe de son patron, il se tint prêt à saisir au passage la première occasion qui se présenterait.

L'alcade s'assit de nouveau sur son fau-

ALGÉRIE

Notre influence dans le Sahara était contrebalancée par l'union des diverses tribus; la désunion s'affirmant de plus en plus, notre suprématie va en grossissant. Toujours l'hubris et les plaideurs ?

Les Chambaas-Ouargla et les Touaregs-Hoggar se regardent d'un mauvais œil ! Tant mieux pour nous ; occupés à se manger entre eux, ils ne peuvent lutter contre l'occupation française. Par suite, la colonisation devient chose facile, et d'ici peu l'Algérie n'aura plus à craindre ces guerres intestines qui l'ont bouleversée à plusieurs reprises.

AMÉRIQUE

NEW-YORK, 15 mars. — La grande digue de Morganzia s'est rompue et a causé de vives alarmes à la Nouvelle-Orléans. Les dégâts se monteront à plusieurs millions de dollars. Tout le pays compris entre la Nouvelle-Orléans et la digue est inondé.

IRLANDE

A l'occasion de la fête de Saint-Patrice, un banquet a eu lieu hier. Aucun toast n'a été porté à la reine. M. Parnell, qui a bu à la nation irlandaise, a prononcé ces paroles : « J'espère que le jour est prochain où les Irlandais de tous les partis se réuniront sur le sol irlandais, sous le régime d'un Parlement irlandais, pour célébrer la fête de Saint-Patrice; l'Irlande enverra alors, mais pas avant, un message de paix à l'Angleterre. »

ESPAGNE

Un organe espagnol, *El Porvenir*, dément que des papiers aient été saisis chez le curé Lo Hoz. *El Correo* dit que le secrétaire de ce curé a été arrêté. On a trouvé chez lui des lettres aussi ayant trait à la conspiration républicaine.

Le chef de la police de sûreté s'est présenté chez le général Velarde au moment même où ce dernier, dont les opinions révolutionnaires sont, d'ailleurs, bien connues, conférait avec plusieurs officiers et sous-officiers des régiments qui tiennent garnison ici. Tous furent aussitôt conduits à la prison de San Francisco, pendant que les agents s'emparaient de papiers importants. Quant au général Villacampa, il avait été déjà arrêté lors de l'insurrection républicaine de Badajoz, il y a quelques mois.

Tandis que la presse officielle se hâtait de rassurer l'opinion publique en déclarant que le gouvernement tenait les fils du complot et que la tranquillité la plus absolue régnait en province, les cercles financiers prenaient peur et les fonds publics éprouvaient une baisse de 65 centimes : le bruit avait couru, en effet, que les conspirateurs avaient des affiliés dans les garnisons de Valence, de Séville et de Barcelone.

POURQUOI EST-IL PARTI ?

Jérôme aurait son squire, Jérôme serait diabèteux. Cependant, Jérôme ne serait pas encore sur le point de mourir. Son voyage de Prangins, que l'on regardait comme un voyage en extrême, aurait été conseillé non par Esculape, mais par Machiavel. La politique serait plus malade que lui.

Les Jérômistes seraient très mécontents des déclarations du Prince et lui auraient déclaré qu'il les rejetait dans une impasse. On ne le trouverait pas suffisamment bonapartiste ; on l'accuserait de délaissier les traditions impériales. Enfin, son attitude éloignerait les populations.

Tout compte fait, M. Jérôme a bouclé ses valises, afin de réfléchir à Prangins sur le bien fondé de ces réflexions. Il a emporté ses papiers, ses bijoux — et son or. De Prangins, il lancera un manifeste étonnant, un manifeste auprès duquel les manifestes passés sont de la

Saint-Jean. Véritable déclaration de guerre à gouvernement. Attaque violente contre le régime opportuniste et le parlementarisme républicain.

Un manifeste de Jérôme ! Beaucoup de petits papiers dans les coins. Le poltron de Crimée ne fera toute sa vie qu'occuper les cabinets ?

Horrible explosion

UNE HORRIBLE EXPLOSION A EU LIEU A PARIS, HIER, BOULEVARD BONNE-NOUVELLE. PLUS DE TRENTE-CINQ PERSONNES ONT ÉTÉ BLESSÉES, DONT HUIT TRÈS GRIÈVEMENT. LE COMMISSAIRE DE POLICE BRISSAUD EST DANS UN ÉTAT DÉSPÉRÉ ; L'OFFICIER DE PAIX VIGUIER EST MORT.

Dernière Heure

LES GRÈVES

M. Balsy, secrétaire de la commission de la grève des mineurs d'Anzin, a été entendu par la Commission des 44.

DESSINS SAISIS

Les dessins illustrant un livre de Léo Taxil, sur la prostitution, ont été saisis par la police.

LE DIX-HUIT MARS A PARIS

Aucune manifestation n'a été signalée à Paris. Au cimetière Montmartre il ne s'est passé rien de particulier.

Au Père Lachaise, quelques citoyens sont allés déposer des couronnes sur la tombe des fédérés.

ÉTAT-MAJOR

Le général Vuillemot a remis ce matin son service au général Ferron qui fera fonction de chef d'état-major.

L'AMIRAL HEWET DÉSAPROUVE

Lord Harrington a déclaré à la Chambre des Communes que le gouvernement désapprouvait la proclamation de l'amiral Hewet mettant à prix la tête d'Osman-Digma et avait ordonné le retrait de la proclamation.

La réprobation européenne a évidemment fait pression sur la décision du gouvernement de la reine.

A TRAVERS LYON

Choc en retour ?

Jean Tissot et Claude Vérichon, voituriers, cours Lafayette, 96, occupés à décharger du charbon, cours Vitton, en face du n° 38, avaient laissé une voiture vide à quelques pas plus loin. Le cheval de cette voiture ayant avancé un peu, le brancard fut heurté par le tramway n° 56. Repoussée par le choc, la voiture recula violemment et brisa la vitre de la devanture du magasin de M. Borget, marchand de binaboterie.

Disparitions

Perigaud Georges, lampiste, âgé de 16 ans, demeurant avec son frère, rue Ferme, 10, a disparu depuis le 12 courant. Voici son signalement : taille 1m52, cheveux et sourcils châtain foncé, front découvert, yeux bruns, visage ovale, teint brun ; il était vêtu d'un habitement complet en toile bleue, casquette de soie noire, bottines à élastiques et chemise de couleur, marque G. D. ou F. D.

M^{me} Visconti, demeurant rue de Vendôme, 66, a déclaré que ses deux fils mineurs ont quitté le domicile paternel depuis mercredi 14 courant. Voici leurs signalements :

1^o Visconti Charles, 13 ans, forte corpulence,

cheveux bruns, front découvert, yeux noirs, teint pâle, visage ovale avec taches de rousseur ; vêtu d'un tricot de laine marron, d'un pantalon de velours marron et d'un chapeau de feutre noir ;

2^o Visconti Dominique, 11 ans, taille petite, cheveux bruns, front fortement découvert, yeux noirs, teint frais ; vêtu d'une veste en laine grise, pantalon de velours marron et chapeau de feutre noir.

Voiture à bon marché

M. Jacquemet, boulanger, route de Grenoble, 156, faisait hier sa ronde habituelle pour servir ses clients. Arrivé à l'angle de la rue Garibaldi et du cours Gambetta, il abandonna son cheval et sa voiture pendant quelques minutes comme il le faisait toujours. Profitant de cette absence, un individu, resté inconnu, grimpe sur le siège, et fouette cocher ! il emmène l'attelage. On juge de la surprise fort désagréable du boulanger, qui a porté plainte aussitôt.

Suicide

M. Chesne, rentier, âgé de 60 ans, demeurant rue Bourbon, 49, s'est précipité, hier soir à 8 heures, de la fenêtre du 4^e étage.

Tombé sur les dalles de la cour, la mort a été instantanée.

On ignore les causes de ce suicide.

A l'Hôtel-Dieu

Un tailleur de pierre de Limonest (Rhône) tombant hier dans une carrière dudit lieu, s'est fait une luxation du pied gauche.

On l'a transporté dans la journée à l'Hôtel-Dieu.

Arrestations

Joséphine Gaillard, 22 ans, a été arrêtée sous l'inculpation de plusieurs vols, entre autres de 13 fr. au préjudice de la demoiselle Guyon, couturière, rue Thomassin, 34.

— Marie Henri, couturière, âgée de 73 ans, demeurant rue du Bouff, 32, arrêtée pour mendicité.

— Léon Chabrier, manoeuvre de 20 ans, a voulu imiter le pauvre Job ; il s'était couché, la nuit dernière, sur un tas de fumier de la rue Servient. Les agents l'ont réveillé vers deux heures du matin et conduit au poste.

— Jacques Bonnot, 21 ans, frappeur, grande rue de la Guillotière, 114, sans doute pour ne pas perdre la main à son métier, frappait, hier soir, le nommé Joseph Latreille. Les agents sont intervenus et ont arrêté l'agresseur.

— Ont été arrêtés, sous l'inculpation de vagabondage : Jean-Antoine Hebrard, âgé de 61 ans, originaire de l'Ardeche ; François Boucher, 29 ans, journalier, originaire de la Savoie ; Arthur Vincent, trefleur ; Annette Martin, veuve Canet, 59 ans, marchande d'oranges, rue des Carmes, 11.

— Edouard Chauvet, 54 ans, marchand-ambulancier, a été trouvé couché, à 2 heures du matin, devant la porte de l'église St-Pothin. On l'a conduit au poste.

— Joseph Gerin, 56 ans, tisseur, sans domicile, a été arrêté pour vagabondage, ivresse publique et vol d'un porte-monnaie contenant 13 à 14 fr., au sieur Mathieu, tisseur, rue Richan, 18.

Imprudence des parents

Le jeune Rivier, âgé d'environ 2 ans, traversait hier tout seul la chaussée, sur le quai de Bondy. En ce moment, le tramway n° 7 arrivait au galop. Le conducteur put arrêter à temps le lourd véhicule, et l'enfant a pu être retiré sain et sauf par les spectateurs.

Feu de cheminée

Un feu de cheminée, sans importance, s'est déclaré chez M. Boulu, avenue des Ponts, 36. Quelques seaux d'eau ont éteint ce commerce d'incendie.

Petit Parquet

Le nommé François Vailet, terrassier, âgé de 53 ans, a été traduit devant le petit Parquet, pour filouterie, vagabondage et vol.

Crise de nerfs

Une marchande de journaux, nommée Denis, est tombée dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, en proie à une crise de nerfs. Transportée à la pharmacie Simon, elle a reçu quelques soins qui l'ont bientôt rappelée à elle.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Belley. — Les réactionnaires de Peyrieux sont dans la plus complète désolation ! Ils poude paon ! On a sonné les cloches ; à cela rien sent des cris de paon ! On a sonné les cloches ; à cela rien d'étonnant, les cloches sont faites pour sonner ; mais seulement, paraît-il, pour les besoins de l'église.

Or, hier, à l'occasion d'un enterrement civil, les organisateurs ont eu l'audace d'agiter et bronzer de M. le curé, ou plutôt de la commune ; car, enfin, les cloches d'une église appartiennent, croyons-nous, à ceux qui les ont payées, c'est-à-dire à tous les contribuables de la paroisse.

Le curé et les bigots de l'endroit ne sont pas de cet avis. Tant pis pour eux.

AIN

Pont-de-Vaux. — Par décision récente, M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, vient de faire don au collège Pont-de-Vaux d'une collection de modèles de dessin d'une valeur de 1,500 francs.

Lons-le-Saunier. — La gendarmerie de Saint-Amour vient d'arrêter et d'écrouer à la maison d'arrêt de notre ville l'individu qui a tué d'un coup de fusil l'honorable maire de Balanod, M. Cheaut, propriétaire-filateur.

C'est un nommé Pauly, son voisin, avec lequel M. Cheaut était en procès. Il nie énergiquement être l'auteur du crime, bien que l'opinion publique soit entièrement contre lui.

ÉCHOS DES THÉÂTRES

Théâtre des Variétés

Le théâtre des Variétés donne en représentation tous les soirs, le *Petit Poucet*.

Les auteurs de la pièce, MM. Leterrier et... ont transformé l'histoire si connue en un vaudeville pétillant de verve et d'esprit. La partition, écrite par M. Laurent de Rillé, est une des plus jolies que nous ayons entendues à Lyon.

M^{mes} Marie Vidal, Marguerite d'Ostanges, et MM. Drouville, Francis Woys, sont couverts d'applaudissements. Le public ne ménage pas non plus les bravos à l'orchestre et aux chœurs. Quant à la mise en scène, elle est irréprochable : décors neufs, costumes entièrement nouveaux.

Le théâtre des Variétés tient un succès, et on peut être sûr de passer une bonne soirée en allant applaudir le *Petit Poucet* et ses joyeux interprètes.

TRIBUNE LIBRE

Sous ce titre, nous publierons toutes les communications courtes de quelque groupe ou de quelque personnalité qu'elles émanent, sous la responsabilité du signataire.

Elles devront avoir un caractère général et d'intérêt public.

Nos devanciers de 1793 revendiquèrent les droits du peuple en fermant la porte du serfage et privilège et rendirent à chacun le droit de participer aux avantages sociaux comme aussi d'en accepter les charges.

La Révolution de 1870 regreffa en principes les maximes de 93.

— Non, mon digne ami, interrompit don Ramon Cohecho avec une modération dont on devait lui savoir gré, puisqu'il tailait en plein drap, ce n'était que dix années de loyers que votre précieux témoignage m'empêche de perdre ; aussi pouvez-vous compter sur ma reconnaissance.

— Je le crois bien, pensa l'escrignano ; deux années d'arrière et dix d'avance, cela fait bel et bien douze de gagnées. Décidément, j'ai sur les chausseuses sang de bœuf les droits les plus implacables !

Nous ne fatiguerons pas davantage le lecteur par le récit de ce qui se passa dans cette séance, où la justice se pratiqua comme elle se pratiquait bien longtemps avant Gil Blas, comme elle se pratiquera bien longtemps encore en Espagne, et nous le ferons assister à l'instruction faite par l'alcade et son acolyte sur les lieux mêmes, avec l'accompagnement de témoins voulu par la loi.

On commença par enfoncer la porte de la chambre à coucher, restée verrouillée en dedans. Des tiroirs vides, d'autres à moitié saccagés, gisaient sur le parquet. Rien de tout cela n'indiquait précisément des traces de violence ; un départ volontaire, mais précipité, peut donner lieu à un semblable désordre dans un appartement.

Gabriel FERRY

(La suite à demain)

teuil de cuir, et réclama le silence d'un geste ; puis, avec cette abondance inhérente à la langue espagnole, la plus pompeuse et la plus riche de toutes les langues parlées, il fit à son auditoire un assez long discours dont voici la substance :

« Mes enfants, dit-il, comme est venu l'affirmer ici le respectable don Juan de Dios Canelo, un grand crime a été commis cette nuit. La connaissance de cet attentat ne pouvait manquer d'arriver à l'oreille de la justice, car rien ne lui échappe ; mais je n'en remercie pas moins don Juan de Dios de sa communication officielle. Ce vénérable concierge aurait dû la rendre plus complète en révélant les noms des coupables. »

— Mais, seigneur alcade, interrompit Juan de Dios, je ne le sais pas, quoique ma communication soit, comme vous le dites, officielle ; mais j'aiderai à les trouver, ces coupables.

— Vous l'entendez, mes enfants, le digne Canelo, dans une communication officielle, implore la justice pour le châtement des coupables : la justice ne sera pas sourde à son appel. Qu'il me soit permis maintenant de vous parler de mes petites affaires et de m'abandonner à la douleur que me cause la disparition de la comtesse et du jeune comte de Mediana. »

Ici l'alcade fit un signe à Cagatinta, dont toutes les facultés mises en jeu ne lui

avaient pas révélé encore par quel service il pourrait gagner l'objet de son ambition ; puis il reprit :

« Vous n'ignorez pas, mes enfants, les doubles liens qui m'attachent à la famille de Mediana ; jugez donc de ma douleur à la connaissance de cet attentat, d'autant plus incompréhensible qu'on ne sait ni pourquoi ni par qui il a été commis. Hélas ! mes enfants, je perds une puissante protectrice, et le cœur du fidèle serviteur est transpercé, tandis que celui de l'homme d'affaires est non moins cruellement blessé. Oui, mes enfants, dans la sécurité trompeuse où hier encore j'étais plongé, je fus au château de Mediana à l'occasion de mes fermages. »

— Pour solliciter un sursis, » allait s'écrier Cagatinta, parfaitement au courant des affaires de l'alcade.

Mais celui-ci ne lui donna pas le temps de commettre cette énorme insurrection, qui l'eût à jamais privé de la rémunération promise.

« Patience, mon digne Cagatinta, dit l'alcade en se tournant vers l'escrignano ; contenez cette soif de justice qui vous consume... Oui, mes enfants, et par suite de cette sécurité que je déplore, je versai entre les mains de l'infortunée comtesse... Ici la voix de don Ramon chevrotait... une

somme équivalente à dix années de fermage payés à l'avance. »

À cette déclaration inattendue, Cagatinta bondit de son siège, comme s'il eût été piqué par un aspic, et son sang se figea dans ses veines, quand un trait de lumière lui montra l'étendue de la bévue dont il allait se rendre coupable.

« Jugez donc de ma douleur, mes enfants, c'était ce matin que la comtesse devait m'en donner le reçu. »

Ces paroles produisirent une profonde sensation dans l'auditoire, dont aucun de ceux qui le composaient ne croyait à ce funeste contre-temps ; mais personne n'osait témoigner son incrédulité.

« Heureusement, continua l'alcade, que le serment de personnes dignes de foi peut réparer ce malheur. »

Ici Cagatinta, comme l'eau longtemps comprimée qui trouve enfin une issue, s'élança le bras en avant et s'écria avec explosion :

« Je le jure. »

— Il le jure, répéta l'alcade.

— Il le jure, répétèrent les assistants.

— Oui, mes amis, je le jure encore, je voudrais le jurer toujours, quoiqu'une chose embarrassée ma délicatesse : c'est de ne pas me rappeler si c'est dix ou quinze ans d'avance que l'alcade a payés à l'infortunée dona Luisa !

Devoirs pour tous et droits à tous.
Le travail étant l'élément d'une société civilisée et progressiste intéresse cette dernière à le protéger, en rétribuant l'ouvrier proportionnellement au produit de son travail, afin de lui suffire pendant les suspensions de travaux, maladie et vieillesse, pour qu'il ne soit pas astreint de solliciter ou accepter l'aumône bannie sous un gouvernement libéral.

Les charges sociales consistent principalement à défendre le territoire qui sont réparties sur les enfants mâles : ainsi, l'enfant du prolétaire dont les parents ne possèdent pas une roue de mécanique ni un pouce de terre ont le même service militaire que les fils du grand propriétaire ou industriel qui peuvent être lésés ou avantagés par notre défense ou ses conséquences.

Il est donc de toute équité de faire supporter tout au moins proportionner ce service en imposant une faible redevance aux fortunés.

Toute personne possédant cinq cent mille francs, et pouvant être en état de porter les armes sera imposée d'une redevance du quart du service ; un million, la moitié ; deux millions et plus, du service entier, le tout, perçu par annuité. Le produit de ces redevances serait acquis à la caisse de prévoyance populaire dont nous parlerons tout à l'heure.

Nous n'entrerons pas dans les détails des dons et secours destinés aux déshérités à qui l'on donne d'une main et qui l'on retire de l'autre. De nombreuses caisses de sociétés prévoyantes fonctionnent sans améliorer le sort des travailleurs. Pour causes : cotisations trop élevées, nécessitant le versement de la cotisation à époque fixe, et surtout l'impossibilité par le sincère économiste, de cotiser pendant les chômages, maladies d'un membre de sa famille ou autre adversité, qui le met en demeure d'abandonner ses cotisations de plusieurs années.

Le principe de l'épargne ne sera réellement admis par les masses populaires que sans dérangements ni bourse déliée, ainsi que je vais le démontrer :

Faire établir une caisse générale de prévoyance populaire dans toutes les communes de France, où serait admis à participer tous sujets des deux sexes âgés d'au moins 16 ans.

Toutes personnes occupant des ouvriers ou ouvrières, quelles que soient les conditions ou le travail, seront tenues d'avoir dans leur bureau un tableau divisé en deux colonnes ; sur l'une on inscrirait les noms des adhérents, sur l'autre les non-adhérents à la caisse de prévoyance populaire. Puis à chaque paye, le chef

ou son représentant retiendrait sur le produit du travail de l'ouvrier adhérent 1 centime par franc ou fraction de franc au minimum contre un bon à souche de la somme retenue.

Cette combinaison aussi simple que facile et peu coûteuse de l'ouvrier aidé par la redevance du service militaire précité assurerait au travailleur économe et sage des moyens d'existence assurés quels que fussent ses tréves ou longue vieillesse, et la Société ne serait pas exposée à chaque ralentissement de travail à des troubles publics.

Comité électoral des Républicains Radicaux Socialistes du 3^e Arrondissement (Guillotière)
Réunion plénière

Tous les citoyens faisant partie dudit comité sont invités à assister à une réunion plénière privée qui aura lieu jeudi 20 mars, à 8 heures du soir, chez le citoyen Rivière, avenue de Saxe, 242.

Ordre du jour : très urgent.
Nota. — Tous les délégués auront à convoquer leur groupe.
Le Secrétaire, E. UHLMET.

Nous avons l'honneur d'informer le public que le grand concert-conférence organisé par la corporation des apprentis, au profit de ses membres nécessiteux, aura lieu le 30 courant, salle du Casino.

Cette fête, organisée avec le concours des principaux artistes des Théâtres municipaux et des meilleures Sociétés lyriques de Lyon sera non seulement une joie pour les dilettanti, mais un bonheur pour l'ouvrier content d'entendre la voix d'un orateur distingué venant lui apporter quelques paroles d'encouragement.

C'est pourquoi nous adressons, à cet effet, un appel fraternel aux personnes désireuses de coopérer à une bonne œuvre, mais à la corporation en particulier à venir animer par leur présence cette fête, qui non-seulement est une œuvre philanthropique du plus haut degré, mais encore un exemple unique jusqu'à ce jour, de la solidarité ouvrière.

Groupement des Cordonniers. — Dimanche, 23 mars, à 2 heures du soir, café Gaillard, place de Trion, à Saint-Just.

Réunion générale privée de tous les ouvriers cordonniers du 5^e arrondissement.

Ordre du jour :
Nomination des délégués de section. — Questions diverses.
Tous les membres de la commission, ainsi que les délégués de sections devront y assister.

SPECTACLES DU 19 MARS

Grand Théâtre. — 7 h. 1/2. *Le Voyage en Chine*, spectacle populaire à prix réduits.

Célestins. — 8 h. Pour les représentations de *Marie Laurent*, *Les Danicheff*, pièce en 4 actes de M. A. Dumas fils.

Variétés, cours Morand. — 8 h. *Le Petit Fouquet*, opéra bouffe en 4 actes.

Cirque Nancy avenue de Saxe. — Tous les soirs, à 8 heures, spectacle varié.

BOURSE DU BOULEVARD

3 0/0 75,70; 4 1/2 0/0 106,52; Italien » » Extérieur 61 3/16; Egypte 342,50; Banque ottomane 656,62; Rio 488.

Tendance ferme.
APRÈS BOURSE
3 0/0 75,70; 4 1/2 0/0 106,52; Ottomane 650,62; Egypte 342,50
3 0/0 d. 25 : 0,20 d'écart.
0 50 : » »
4 1/2 0/0 d. 25 : 0,20 d. 50 : 0,18

La Pharmacie Moderne de Lyon, 5, rue Ste-Catherine, délivre gratuitement et envoie franco à toute personne qui en fera la demande une brochure traitant des maladies secrètes et des vices du sang.

ON DEMANDE

Ouvriers cordonniers pour cousu 1^{er} choix femmes enfants et fillettes.
J. C. Cuzin, 267, rue de Créqui.

FABRIQUE DE TIMBRES EN CAOUTCHOUC VERNAY

Graveur sur Métaux, rue de Saxe, 4, Lyon

PIPES

EN VÉRITABLE MERISIER
Se trouvent à la Maison

HERMANN KRAUSS
63, Rue de la République

Se recommandent aux Fumeurs dont les DAMES craignent l'odeur du tabac.

Cette Pipe parfume l'appartement et est très bonne pour la santé.
Prix : 50 Cent. — La douzaine : 5 Fr.

CHEMISERIE

spécialité de Chemises sur mesure, Flanelles, Cols, Cravates

COGORDAN

LYON, — Cours Gambetta, 1. — LYON

GILETS DE CHASSE

Bonneterie en Tous Genres, Caleçons et Chaussettes

GROS **MODES** DÉTAIL
M^{me} J. CLÉMENT
Grande-Côte, 87, Lyon

SPÉCIALITÉ POUR DEUILS
Bonnets et Chapeaux montés
PRIX MODÉRÉS

Pour cause de départ
A VENDRE
UN CAFÉ-COMPTOIR
Prix : 3,000 fr.

S'adresser aux Bureaux du Journal

BRASSERIE DU TÉLÉGRAPHE

Lyon, 3, Rue de Jussieu
SALLE DE BILLARDS
Bandes américaines

Guérison radicale des **HERNIES**
Hommes, Femmes, Enfants. Paiement après guérison. — **THÉRON & C^{ie}**, 28, rue Confort, au 2^e. Une dame est chargée d'appliquer p. dames.

MALADIES DES FEMMES

M^{me} PARADIS
Professeur libre d'Accouchement
Rue Bellecordière, 22-24
CABINET DE CONSULTATIONS
de 10 h. à 5 h., rue Bourbon, 2

Le Rédacteur-Gérant, **PAGÈS**.
Lyon. — Imp. Moderne, cours de la Liberté, 70

AU GRAND LAFAYETTE

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS & SUR MESURES

Pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

Cours Lafayette, angle de l'avenue de Saxe, Lyon

Changement de Propriétaire

BAINS DES TERREAUX

Rue Ste-Marie-des-Terreux, 5
LAURENÇON, Pharmacien, Directeur Propriétaire

**BAINS ORDINAIRES, SULFUREUX
HYDROTHERAPIE COMPLÈTE**

Nouveaux Aménagements
Douches froides et chaudes, fortes pressions
Bains russes, de caisse, résineux, etc., Inhalations et Pulvérisations médicinales

ÉTABLISSEMENT DE PREMIER ORDRE
Surveillance et soins constants

LOUIS GOSS, pédicure
Opérations à domicile

VIGNES AMÉRICAINES
de toutes variétés

EXÉCUTION DE GREFFAGE SUR TABLE
de midi à deux heures

Gustave PRIVAT, rue Franklin, 56, Lyon

CHAPELLERIE

Maison RIVIER Sœurs

Rue Centrale, 43
80, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 80

Cette maison ne reculant devant aucun sacrifice pour satisfaire sa nombreuse clientèle à l'occasion de la SAISON D'ÉTÉ, vient de recevoir des assortiments variés d'articles de tous genres dans d'excellentes conditions ; comme par le passé, ces achats lui permettent de vendre à des prix qu'il est impossible de trouver ailleurs de la marchandise fraîche et à la mode.

Chapeaux de feutre et paille à 3 fr. 60. Rayon spécial pour Dames, Fillettes et Garçonnetts.

PRIX FIXE

**CHAPELLERIE
J. VATOUX**

12, Cours Lafayette
angle de la rue Molière, Lyon

CHAPEAUX FANTAISIE
hommes et jeunes gens

ARGENT à placer au 4 50 %
PAR HYPOTHÈQUE

Rue Sainte-Catherine, 6, au 2^e

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Sur construction élevée sur le terrain des Hospices, Banque de prêts, 6, rue Sainte-Catherine.

M^{me} ONÉSINE

somme-noble.
grand succès par les cartes astronomiques, annonçant les époques des événements, quai Saint-Antoine, 26, rue Mercière, 56, passage Marchand. Entresol. Correspondance.

60 ANS DE SUCCÈS
Eviter la Contrefaçon en exigeant toujours la
Marque du Serpent

**SIROP DE BOCHET DÉPURATIF
DU SERPENT**

SEUL VÉRITABLEMENT EFFICACE

VICE DU SANG. — MALADIES DE LA PEAU, DARTRES, ECZÉMA, ROUGEURS DU VISAGE, DÉMANGEAISONS — MIGRAINES, NEURALGIES ÉTOURDISSEMENTS — CONSTIPATIONS, MANQUE D'APPÉTIT, MAUVAISE DIGESTION, OPPRESSION — DÉPÔTS D'HUMEUR, DE LAIT, DE GALE, GOITRES ET GROSSEURS, TUMEURS, ABCÈS, MAUX D'YEUX, D'OREILLES, DE NEZ, MAUVAISE HALEINE — DOULEURS RHUMATISMALES, SCIATIQUES, GOUTTEUSES — MALADIES ANCIENNES, ETC.

Le Flacon 2 fr. 50 — Chopine 5 fr. — Litre 9 fr.
Franco par colis postal contre mandat-poste de 60 centimes en plus du prix marqué à M. LÉVIGNE, pharmacien à Lyon, 32, rue Lanterne

AVIS

La Pharmacie du Serpent se recommande en outre par un grand nombre de produits qui sont sa propriété réservée.

Citons : la Pommade Clermont de la rue de l'Enfer, pommade antidartreuse par excellence, dont le nom seul rappelle toute une odyssee de guérisons les plus surprenantes. Prix : 1 FR. LE POT. — La Pommade résolutive et fondante du Serpent, si universellement appréciée pour dissoudre les goitres et les grosseurs de toute nature. POTS DE 1 FR. ET DE 2 FR. — La Poudre des Dalmates, insecticide foudroyant pour la destruction des Pucelles, Punaises, Cafards, Fourmis, Mouches, etc. BOITES DE 1, 2 et 3 FR.

Ajoutons que la Pharmacie du Serpent est incontestablement une des plus connues et des plus importantes de toute la région pour tous produits de Droguerie, Pharmacie et Herboristerie.

PRIX TRÈS MODÉRÉS - EXPÉDITIONS FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE

Vente en gros de l'AVENIR : 3, place de la Bourse, 3